



Le Principal

aux

Parents d'élèves

Angoulême le jeudi 27 août 2020,

Objet : Rentrée des classes 2020

Chers parents d'élèves,

Le collège Jules Verne aura le plaisir d'accueillir vos enfants à l'occasion de la rentrée des classes à compter du mardi 1^{er} septembre pour les élèves de 6^{ème} et le mercredi 2 septembre pour les autres niveaux. Je vous en rappelle l'organisation :

Mardi 1^{er} septembre :

- 6^{ème} : 9h-16h. Ils n'auront pas cours le mercredi 2 septembre pour permettre l'accueil des élèves des autres niveaux. Les parents pourront accompagner leur enfant durant l'appel des élèves dans la cour de récréation et rencontrer les équipes de l'établissement.

Mercredi 2 septembre :

- 5^{ème} : 8h30-11h30 (les élèves demi-pensionnaires déjeuneront obligatoirement à la cantine et pourront sortir de l'établissement à partir de 12h).

- 4^{ème} : 9h-12h (les élèves demi-pensionnaires déjeuneront obligatoirement à la cantine et pourront sortir de l'établissement à partir de 12h45)

- 3^{ème} : 9h30-12h (les élèves demi-pensionnaires déjeuneront obligatoirement à la cantine et pourront sortir de l'établissement à partir de 12h45)

L'ensemble des élèves débutera leur emploi du temps **le jeudi 3 septembre.**

Le protocole sanitaire définitif (joint à ce courrier), établi par le Ministère de l'Education Nationale et paru ce jour, permet d'envisager l'accueil de tous les élèves selon leur emploi du

temps ordinaire et dans le strict respect des prescriptions des autorités sanitaires. Je vous remercie de bien vouloir en prendre connaissance attentivement.

Dans ce contexte et pour le collège Jules Verne il est important de souligner quelques informations importantes :

- Le port du masque **sera obligatoire pour tous**. Les parents fournissent les masques à leur enfant à raison de 2 masques par jour. Pour les masques réutilisables, ils pourront être rangés dans une pochette plastique. Un flacon de solution hydroalcoolique et des mouchoirs en papier peuvent être utiles. Les personnes en difficulté pour se fournir en masques peuvent solliciter le collège à titre exceptionnel.
- Les élèves se laveront les mains dès leur arrivée dans l'établissement ainsi que plusieurs fois par jour. Chaque salle sera équipée de solution hydroalcoolique.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées seront assurés plusieurs fois par jour.
- La demi pension sera assurée. Quatre zones ont été constituées en privilégiant les repas par groupes d'une même classe ou d'un même niveau.
- Afin de limiter les déplacements et brassage des élèves une salle de référence a été attribuée pour chaque classe. Les enseignements spécialisés (SVT, Technologie, Physique Chimie, Arts plastiques et Education musicale) se dérouleront dans leurs salles dédiées.

Après une période si particulière, les enseignements seront nécessairement adaptés pour reprendre progressivement une scolarité ordinaire. Les équipes pédagogiques et éducatives du collège sont d'ores et déjà mobilisées pour accueillir et accompagner vos enfants au plus près de leurs problématiques pour leur réussite.

En vous souhaitant une excellente année scolaire, je vous renouvelle le plaisir de vous accueillir au collège Jules Verne et me tiens à votre disposition pour toute question complémentaire.

D. MAMES

